



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

COMMISSION DÉPARTEMENTALE CHARGÉE D'ÉTABLIR LA LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau, nature et biodiversité
Unité gestion des procédures environnementales

Secrétariat de la commission
M. Jean-Louis GIRARD
Tél : 02 56 63 74 75
e-mail : jean-louis.girard@morbihan.gouv.fr

DECISION MODIFICATIVE

VU le code de l'environnement ;

VU le décret n° 2002-1341 du 05 novembre 2002 relatif à la désignation et à l'indemnisation des commissaires enquêteurs ;

VU le décret n° 2011-1236 du 4 octobre 2011 modifiant les dispositions du code de l'environnement relatives à l'établissement des listes d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

VU l'arrêté préfectoral du 18 octobre 2017 renouvelant la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

VU la décision du 23 juin 2015 de la présidente du tribunal administratif de RENNES relative à la présidence de la commission chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur dans le département du Morbihan ;

VU la décision du 16 décembre 2019 portant liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur pour l'année 2020 dans le département du Morbihan ;

DECIDE :

Article 1 : La liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour l'année 2020 est modifiée ainsi qu'il suit :

Les mots : "*Monsieur Marc Fourrier – Directeur de la formation*" sont supprimés.

Article 2 : La présente décision modificative sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Morbihan et pourra être consultée à la préfecture ainsi qu'au greffe du tribunal administratif de Rennes.

Vannes, le 7 janvier 2020

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Plumerault', written over a horizontal line.

Fabienne PLUMERAULT

Premier conseiller au tribunal administratif de Rennes